



## EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 8 AVRIL 2024

Affaire n° 08-20240408

**Attribution des marchés accord cadre multi  
attributaires relative aux prestations d'Assistance à  
Maîtrise d'Ouvrage pour le compte de la commune du  
Tampon – Lot 1**

### NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

10 avril 2024

*Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25*

### Date de convocation

le 26 mars 2024

### Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 41
- représentés : 7
- absent : 1

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril à seize heures dix-sept minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

### Étaient présents :

André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Maurice Hoarau, Jean Richard Lebon, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Albert Gastrin, Serge Técher, Francemay Payet-Turpin, Martine Corré, Serge Sautron, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Allan Amony, Nadège Schneeberger, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard

### Étaient représentés :

Bernard Picardo par Jacquet Hoarau, Marie Hélène Genna-Payet par Liliane Abmon, Jean-Pierre Georger par Marie-Lise Blas, Véronique Fontaine par Evelyne Robert, Jean-Philippe Smith par Doris Técher, Jean-Yves Félix par Gilles Henriot, Nathalie Fontaine par Monique Bénard

### Était absente :

Anissa Locate

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Affaire n° 08-20240408**

**Attribution des marchés accord cadre multi attributaires relative aux prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le compte de la commune du Tampon – Lot 1**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code de la commande publique, notamment les articles L. 2124-2 et R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R.2161-5,

**Vu** l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 7 mars 2024,

**Vu** le rapport n° 08-20240408 présenté au Conseil municipal du 8 avril 2024,

**Considérant** que dans le cadre des diverses opérations d'aménagement sur le territoire communal, la collectivité a souhaité s'adjoindre les compétences de prestataires afin de réaliser des prestations d'assistance technique pilotage et programmation, des prestations dans le domaine du génie civil – aménagement urbain / viaire et des missions d'études et d'ingénierie de bâtiment,

**Considérant** que les prestations ont été réparties en 3 lots :

- Lot 01 Assistance technique, pilotage et programmation,
- Lot 02 Maîtrise d'œuvre urbaine, Aménagement urbain, voirie et génie civil,
- Lot 03 Missions d'études et d'ingénierie de bâtiment, Réalisation d'études de diagnostics et missions de maîtrise d'œuvre pour la réalisation, réhabilitation et restructuration de bâtiments communaux,

**Considérant** qu'un Appel d'Offres ouvert a été lancé le 7 juin 2023,

**Considérant** que les prestations prendront la forme d'accords cadres multi-attributaires à marchés subséquents, conclus pour une durée d'un an (1) à compter de la notification et reconductibles tacitement par période annuelle dans la limite de trois années supplémentaires,

**Considérant** qu'eu égard au montant de l'opération, la consultation a fait l'objet d'une publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne et localement dans le Journal le Quotidien,

**Considérant** que les lots 2 et 3 ont été déclarés sans suite au motif d'absence d'offres suffisantes pour poursuivre la première procédure,

**Considérant** que la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 7 mars 2024, au vu du rapport d'analyse du lot n° 1 “Assistance technique, pilotage et programmation”, a retenu les 3 candidats suivants :

Lot	Attributaires	Coordonnées	Montant maximum annuel en € HT
1	ATM-OI	Siège social : 37 impasse du Lierre, Le Ruisseau 97411 Bois-de-Nèfles, Saint Paul  Gérant : Antoine BAUDRON	2 000 000,00
	GROUPEMENT SAS ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST (AIGO) + SARL EFFILIOS	Siège social : 45 rue de Marbellière 37 300 Joué les Tours  Président : Mamadou ANNE	
	GROUPEMENT SARL CONSEILS PROGRAMMATION ET ORGANISATION CP&O +SARL EXPACE + SAS PRISME INGENIERIE	Siège social : Agence Océan Indien – 18, rue de Paris 97460 Saint Paul  Gérant : Denise PRADEL	

**Considérant** que les prestations sont financées sur fonds propres communaux,

**Considérant** que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 20, compte 2031,

**Le Conseil municipal,**  
**réuni le lundi 8 avril 2024 à l’Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,**

**Entendu l’exposé de Monsieur le Maire,**

Après en avoir débattu et délibéré,

**Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions),**

**Article 1** l'attribution de l'accord-cadre du lot n° 1 « Assistance technique, pilotage et programmation » aux candidats précités,

**Article 2** En vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui est habilité à signer ledit marché, ainsi que tout document administratif, technique et financier relatif à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution.

**Pour extrait conforme,**

**Secrétaire de séance,**

**Par délégation de fonction,**